

Ecole publique de Kerglaw
37, rue Jules Guesde
56650 INZINZAC-LOCHRIST
tel : 02 97 36 08 47
mail : ec.0561317c@ac-rennes.fr

Compte rendu du conseil d'école du mardi 7 novembre 2023

Présents :

Enseignants : Sandrine Moizan, Nadia Lemaître, Olivier Gorvo
Représentants de parents d'élèves : Audrey Dollé, Nathalie Broudin, Yves Souris,
Représentant de la municipalité : Christophe Benoit

Excusées : Mylène Hello-Lapeyre (enseignante)

Marianne Le Bourligu (représentante de la municipalité)
Pauline Quinio (parent)

Ordre du jour :

1. le point sur les effectifs 2023/2024 et le fonctionnement de l'école

L'école compte désormais 90 inscrits à ce jour dont 88 présents. Deux TPS doivent arriver dans l'année. Deux nouvelles inscriptions sont faites le 9/11/2023.

Les effectifs sont répartis dans les classes comme suit :

TPS-PS-MS : 5+11+4 =20

GS -CE1 : 12+13 =25

CP-CE2 : 10+16 = 26

CM1-CM2 : 13+6=19

Décharge de direction :

Cette année, c'est Dorothee Tuarze qui assure le complément de la directrice dans la classe de CP-CE2 le jeudi.

Organisation des évaluations des élèves :

L'année scolaire est divisée en deux semestres. Les évaluations (LSU pour les niveaux du CP au CM2 et Livret de Progrès pour la maternelle) seront donc transmises aux familles à la fin des mois de janvier et de juin.

Organisation des APC :

Les APC (Activités pédagogiques complémentaires) se déroulent dans l'école le mardi (de 16h15 à 17h15, après une petite pause) et le jeudi pour les CE2 lorsque Dorothee s'en charge. .

Les élèves concernés reçoivent pour chaque période une fiche d'autorisation à compléter par les parents.

- La liste des enfants participant aux APC sera transmise au personnel du périscolaire afin de prévoir leur goûter le mardi soir et le jeudi soir pour les enfants qui participent aux APC et arrivent à la garderie à 17h15.

2. - Le règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est relu et modifié comme suit :

- ✓ Pour les anniversaires, un seul bonbon emballé ou un gâteau d'anniversaire à partager sera autorisé en raison des aspects nocifs du sucre sur la santé des enfants.

- ✓ En maternelle, un gâteau d'anniversaire sera préparé en classe pour les anniversaires du mois.
- ✓ Les téléphones portables sont interdits à l'école. Si, pour des raisons familiales, le téléphone est transmis aux enfants, il devra être confié à l'enseignant pour la journée.
- ✓ Dans le cas des gardes alternées, si des médicaments doivent circuler, ils doivent être confiés à un adulte (responsable périscolaire, ATSEM ou enseignant)

Un rappel est fait concernant le respect des horaires, notamment avec l'entrée en vigueur du Niveau Urgence/Attentat du plan Vigipirate.

L'école et les portails doivent donc être fermés pour la sécurité des enfants et des personnels.

3. - Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Suite à l'exercice d'évacuation / Incendie de septembre, les répéteurs d'alarme des couloirs des bâtiments maternelle et élémentaire ont été changés.

Pour le premier exercice PPMS Attentat-Intrusion, à faire lors du premier trimestre, le policier municipal va prendre contact avec l'école pour faire un point précis.

Un autre exercice PPMS Risques Majeurs sera prévu au 2ème trimestre.

4. - Le programme pHARE (Plan de lutte contre le harcèlement scolaire)

Ce programme est obligatoire désormais à l'école. Il consiste à mesurer le climat scolaire, à prévenir les phénomènes de harcèlement, à former une communauté protectrice de professionnels et personnels pour les élèves, à intervenir efficacement sur les situations réelles de harcèlement et à associer les parents et les partenaires .

A l'école des discussions et exercices seront menés dans les classes tout au long de l'année dans le cadre de l'EMC (Education Morale et Civique) et des conseils de classe.

Cette année, un questionnaire d'auto-évaluation, anonyme, est proposé aux élèves du CE2 à la Terminale. La journée du 9 novembre 2023 est dédiée à cette prévention mais les écoles ont jusqu'au 15 novembre pour faire passer ces questionnaires.

5. - Les projets de l'école et des classes pour l'année scolaire

Projets communs :

Cin'école (3 films par classe) au Vulcain, participation des 4 classes au Prix des Incorruptibles , Spectacles demandés au **Trio...s** (2 ou 3 spectacles/classe) mais toutes les réponses n'ont pas encore été données.

Natation et Patinoire pour les classes de la GS au CE2,

Hand ball pour les CP-CE2 et CM1-CM2

Apprendre à porter Secours avec « Les p'tits héros du Morbihan » en Février pour toutes les classes

Olympiades en fin d'année scolaire organisées par les CM et constitution d'équipes de la TPS au CE2

Projets des classes :

TPS PS MS :

Un Artbécédaire (fresque avec les lettres décorées)

Enregistrement d'un conte bruité avec percussions corporelles et instruments

Sortie à l'île Kerner pour la découverte du vivant

une demande en attente pour une sortie à Pont-Scorff à l'Odysseum ?

GS-CE1 :

S-eau-S Blavet : action citoyenne autour de l'eau et rencontre avec deux autres classes (OCCE et Lorient Agglo)

projet « Argile dans tous ses états » avec Pascale de la Borderie, enseignante du Trio...s

CP-CE2 :

Projets d'écriture : albums, journal scolaire, correspondance scolaire avec les CE1-CE2 de Penquesten

S-eau-S Blavet : action citoyenne autour de l'eau et rencontre avec deux autres classes (OCCE et Lorient Agglo)

Projet « Musiques du monde » avec Cédric Lhuillier, enseignant DUMI du Trio...s

Projet « Danse » avec Peggy Bertin, enseignante du Trio...s

CM1-CM2 :

projet « Argile dans tous ses états » avec Pascale de la Borderie, enseignante du Trio...s

Projet danse « Break dance » sur 7 séances

5 séances de Kayak

Projet musique « création d'un hymne » avec Cédric Lhuillier, enseignant DUMI du Trio...s

projet radio « Pili » avec l'OCCE en lien avec la visite du collège notamment.

6. - Questions diverses.

M. Benoit nous informe que les tickets de Tombola vendus pour le Salon de l'Habitat au profit des écoles par l'USM ont rapporté 1,23€ par élève. Un chèque de 100€ sera remis à l'Amicale de l'école un prochain samedi matin.

Par mail, **Marianne Le Bourligu** demande un RDV spécifique afin d'établir les priorités dans les demandes de travaux.

M. Benoit indique que le contrat avec le prestataire de restauration scolaire « Convivio » arrive à échéance le 01/01/2024. Un nouveau contrat d'un an, renouvelable 3 fois, va être conclu avec un prestataire dont le nom sera dévoilé lors du Conseil Municipal du 13 novembre prochain.

Une augmentation des tarifs des repas sera effectuée en janvier.

Cette année, le **spectacle de Noël**, sera offert à toutes les écoles au Trio...s le mardi 19 décembre 2023. Un livre est également offert à tous les enfants du Cycle 1 au Cycle 3.

Mme Dollé propose de demander une participation financière à la mairie pour l'action « apprendre à porter secours » que les classes vont mener avec les P'tits Héros du Morbihan. Elle estime que c'est une action d'intérêt public permettant de former les futurs citoyens.

Pour permettre de mieux communiquer avec les parents de l'école, **les représentants de parents** proposent de donner leurs coordonnées aux parents via le cahier de liaison.

Mme Moizan affichera un trombinoscope dans les deux bâtiments afin que les représentants de parents élus soient identifiés par tous.